



COMITE DEPARTEMENTAL DU VAL DE MARNE
C.D. O.
4 rue Suchet 94700 MAISONS-ALFORT

Formation départementale d'arbitres

Saison 2016 / 2017

STAGE N° 1

La C.D.O. du Val de Marne met en place pour la saison 2016/2017 une formation qui s'adresse à toutes les personnes licenciées qui souhaitent devenir arbitre officiel de **niveau départemental**.

La FFBB a mis en place une nouvelle forme de formation et d'évaluation (étapes 3, 6 et 7).

Il est souhaitable que les candidats aient déjà arbitré au moins 5 fois dans leur club et qu'ils soient joueurs depuis au moins 2 ans.

Pendant le 2ème stage, les stagiaires arbitreront la sélection benjamine féminine ou masculine.

Le montant des droits d'inscription est de **100 euros**.

Le stagiaire se verra remettre au début du stage un sifflet officiel

Aucun candidat ne sera accepté au début du stage s'il n'est pas inscrit au Comité avec son adresse électronique correct (indispensable pour l'E learning).

1^{ère} étape	Vacances de Toussaint 2016 lieu à déterminer <i>1ère partie de la formation de 9h à 13 h</i> Lundi 24, mardi 25, mercredi 26 et jeudi 27 octobre
2^{ème} étape	<i>Arbitrage dans le club</i>
3^{ème} étape	10 heures de formation E learning
4^{ème} étape	Vacances d'Hiver 2017 lieu à déterminer 2ème partie de la formation de 9h30 à 13h30 Lundi 6, mardi 7, mercredi 8 et jeudi 9 février
5^{ème} étape	Arbitrage obligatoire lors de la Fête du basket en mai 2017
6^{ème} étape	Evaluation théorique pour devenir arbitre départemental
7^{ème} étape	Evaluation pratique sur une seule rencontre officielle

Date limite d'inscription : lundi 17 octobre 2016

Places limitées à 20



COMITE DEPARTEMENTAL DU VAL DE MARNE
C.D. O.
4 rue Suchet 94700 MAISONS-ALFORT

Formation départementale d'arbitres

Saison 2016 / 2017

STAGE N° 2

La C.D.O. du Val de Marne met en place pour la saison 2016/2017 une formation qui s'adresse à toutes les personnes licenciées qui souhaitent devenir arbitre officiel de **niveau départemental**.

La FFBB a mis en place une nouvelle forme de formation et d'évaluation (étapes 3, 6 et 7).

Il est souhaitable que les candidats aient déjà arbitré au moins 5 fois dans leur club et qu'ils soient joueurs depuis au moins 2 ans.

Pendant le 2ème stage, les stagiaires arbitreront la sélection benjamine féminine ou masculine.

Le montant des droits d'inscription est de **100 euros**.

Le stagiaire se verra remettre au début du stage un sifflet officiel.

Aucun candidat ne sera accepté au début du stage s'il n'est pas inscrit au Comité avec son adresse électronique correct (indispensable pour l'E learning).

1^{ère} étape	Vacances de Toussaint 2016 lieu à déterminer <i>1ère partie de la formation de 14h00 à 18h</i> Lundi 24, mardi 25, mercredi 26 et jeudi 27 octobre
2^{ème} étape	Arbitrage dans le club
3^{ème} étape	10 heures de formation E learning
4^{ème} étape	Vacances d'Hiver 2017 lieu à déterminer <i>2ème partie de la formation de 9h30 à 13h30</i> Lundi 13, mardi 14, mercredi 15 et jeudi 16 février
5^{ème} étape	Arbitrage obligatoire lors de la Fête du basket en mai 2017
6^{ème} étape	Evaluation théorique pour devenir arbitre départemental
7^{ème} étape	Evaluation pratique sur une seule rencontre officielle

Date limite d'inscription : lundi 17 octobre 2016

Places limitées à 20